

MENTION COMPLÉMENTAIRE TECHNICIEN EN SOUDAGE



1. Présentation

Le (la) titulaire de la mention complémentaire « technicien(ne) en soudage » intervient en fabrication à l'atelier et/ou sur chantier en France et/ou à l'international. En tant que technicien(ne) en soudage, ses compétences techniques - en cohérence avec les normes internationales - et de communication, y compris en anglais, devront lui permettre de mener à bien ses activités professionnelles

Le rôle essentiel du (de la) titulaire de la mention complémentaire « technicien(ne) en soudage » est de réaliser en autonomie des soudures qui répondent aux conditions prescrites par le cahier de soudage, en respectant scrupuleusement les D.M.O.S ou D.M.O.S.R. (Descriptifs des Modes Opératoires de Soudage ou de Soudage de Réparation) tout en étant en interaction avec d'autres fonctions.

Les activités du titulaire de la mention complémentaire technicien(ne) en soudage sont :

- la préparation de l'intervention de soudage dans le respect des règles de prévention liées aux risques professionnels et environnementaux ;
- la mise en œuvre des procédés de soudage et des éléments connexes ;
- la maintenance des équipements liés à l'opération de soudage.

